

Concertation pratiques inclusives

[VOIR L'INFOFICHE ICI](#)

THÈME DE LA RENCONTRE

Accompagnement socio-juridique



PARTICIPANT-ES

11 participant-es : associations actives en milieu carcéral, structures bas seuil (usager-ères de drogues, tuberculose, ...), acteur-rices sociaux généralistes, une mutualité et acteur-rices généralistes social-santé.

Les objectifs des concertations pratiques inclusives

- Abaisser les seuils d'accès aux services et professionnel-les social-santé et renforcer l'accompagnement des personnes vulnérables ;
- Favoriser les échanges entre acteur-rices généralistes et bas-seuil ;
- Partager les informations, valoriser les initiatives et les pratiques de terrain qui abaissent les seuils d'accès social-santé.



UNE APPROCHE PAR VIGNETTES

Objectifs

- Pour baser la réflexion sur des situations concrètes, et donner un meilleur aperçu des réalités de travail de chacun-e ;
- Pour stimuler les questionnements, croiser les réflexions entre professionnel-les sur une situation complexe vécue par une personne vulnérable (plutôt que de chercher à résoudre la situation d'emblée) ;
- Pour identifier les risques de décrochage et de basculement dans la continuité des parcours de soins/social des personnes vulnérables.

Méthodologie

- Chaque vignette est exposée/jouée par un-e collègue de Brusano. Elle est ensuite discutée par un-e acteur-ric-e bas-seuil et par un-e acteur-ric-e généraliste situé-es côte à côte, dans le contexte de l'accompagnement socio-juridique. Chaque acteur-ric-e pose des questions pour mieux comprendre et décoder la situation. Dans un second temps, tous-tes les participant-es en dehors des deux acteur-rices sont invité-es à intervenir et à partager leurs questions et réflexions autour de chaque vignette.

Apprentissages

- Plusieurs axes d'analyse ont été approfondis : autour des risques de basculement et de perte de continuité dans l'accompagnement social-santé, des multiples freins à la continuité et à l'accompagnement socio-juridique, les soutiens et les leviers d'action et enfin les pistes concrètes à envisager.



QUESTIONNEMENTS SUR LE RISQUE DE BASCULEMENT ET DE PERTE DE CONTINUITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL-SANTÉ

- Le manque de liens sociaux est considéré comme un facteur-clé qui fragilise la personne.
- La création d'une accroche sans faire intrusion dans l'intimité constitue un défi.
- La possibilité de maintenir le travail social santé malgré l'instabilité du logement.



LES FREINS À LA CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JURIDIQUE DANS LES PRATIQUES

Liés à la personne accompagnée

- Non-demande de la personne ; Posture défensive ; Isolement ; Précarité ; Méfiance face au système, peur de la dénonciation (réalité d'autant plus sensible lorsque la personne risque de perdre des droits ou statuts administratifs, légaux ; Sentiment de honte, peur du jugement ; Trauma ; (absence d') expression du consentement.

Liés aux professionnel-les

- Stigmatisation en relation avec l'incarcération ; Aller trop vite vs. ne pas aller assez vite ; vouloir absolument tout comprendre de la situation (engendre de la méfiance et bien souvent contre-productif au vu de la complexité des législations et l'hyper-spécialisation juridique) ; (ré)orientation ; Accompagnement limité dans le temps.

Liés au système

- Discontinuité des soins liée à l'incarcération ; Accès à service pro-déo : conditionné/limité, manque d'infos, vocabulaire juridique et administratif souvent inaccessible ; Accès à avocat : accessibilité de l'accompagnement (retour ? Suivi ? Communication par mail/tel/... ?), phénomène de ghosting, chronification ; Evolution des politiques sociales et sur-responsabilisation des citoyen-nes en particulier celles et ceux déjà largement touché-es par des vulnérabilités et des souffrances.

Concertation pratiques inclusives

VOIR L'INFOFICHE [ICI](#)

THÈME DE LA RENCONTRE

Accompagnement socio-juridique



LES SOUTIENS ET LES LEVIERS D'ACTION

Liés à la posture professionnelle

- Empathie, sympathie
- Sensibilisation à des vécus spécifiques
- Prendre le temps (obligations de moyens vs. Résultats) : démarche non mesurable
- Service généraliste : pas de stigmatisation
- Accompagnement global de la (non-)demande et/ou des besoins
- Adaptation aux singularités de chaque situation

Liés à la pratique

- Création d'un réseau
- Partage d'information
- Concertations
- Connaissance du secteur



LES BESOINS

Bonnes pratiques

- Meilleure communication entre secteurs ;
- Partage de pratiques ;
- Développement de la prévention ;
- Partage de données.

Apports du système

- Pérenniser les financements



PISTES POUR DES PRATIQUES PLUS INCLUSIVES

Ressources/Outils et apports au système

- Cartographie du secteur socio-juridique facilement accessible.
- Un point de contact personnalisé dans chacun des CPAS bruxellois, ou établir des modalités de contacts spécifiques (canal) permettant d'établir un lien de confiance, et le cas échéant réduisant les problèmes liés au turn-over des équipes.
- Dossier partagé sur l'aspect social : accès aux éléments importants pour les acteurs qui accompagnent (en ayant l'accord de la personne et en respectant sa manière de se raconter).
- Une caisse (un budget) par dossier ou institution pour financer les coûts administratifs et légaux (notamment les avocats) Il s'agit ici d'une idée visant à soutenir les professionnels social-santé.



SAVE THE DATE

Thématique centrale des prochaines concertations : **Drogue, alcool, addictions : construire des pratiques plus inclusives**

- 11.06.2026. Infos et inscriptions → [ici](#)
- 01.10.2026. Infos et inscriptions → [ici](#)
- 10.12.2026. Infos et inscriptions → [ici](#)